



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre la mortalité infantile

Question écrite n° 45019

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'évolution très préoccupante de la mortalité infantile en France ces dix dernières années. De récentes études confirment en effet que la situation s'est nettement dégradée depuis 2012 portant le taux de mortalité infantile à 3,56 pour 1 000 soit une augmentation de 7 pour cent. Les mêmes études lui apprennent que 1 200 décès d'enfants de moins de 1 an pourraient être évités si ce taux était équivalent à celui constaté dans les pays nordiques. Ainsi, la France, qui se trouvait parmi les bons élèves sur le plan international il y a 30 ans, perd progressivement du terrain et s'éloigne des pays les plus performants en ce domaine. Aussi, elle souhaiterait qu'il puisse lui faire savoir les causes de cette détérioration de la mortalité infantile et les mesures qui pourraient être prises pour répondre à cet enjeu majeur en matière de recherche, d'actions de prévention et de capacités de prise en charge.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45019

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2022](#), page 2046

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)